

# GARE DE PARIS SAINT LAZARE

Prélèvements lingette

Quais et Equipements sur les quais

DIRECTION DE GARE DE PARIS SAINT LAZARE  
VENDREDI 16 MAI 2025

# Nettoyage très haute efficacité des quais et équipements de quais de la gare de Paris Saint Lazare

SNCF Gares & Connexions réalise des nettoyages très haute efficacité sur les quais et équipements de quais de la gare dans l'objectif de faire diminuer leur taux de pollution au plomb.

Les interventions se déroulent **de nuit**, en **l'absence de public**. Les entreprises intervenant respectent un protocole spécifique pour entrer et sortir des zones traitées et éviter toute exportation de traces de plomb vers d'autres zones accessibles au public. Par ailleurs, dans le cadre de ces interventions et pour la sécurité de tous, les espaces à l'intérieur de la gare font régulièrement l'objet **d'une surveillance** réalisée par un laboratoire agréé. Il est cependant recommandé de respecter les gestes habituels d'hygiène, en particulier le lavage régulier des mains.

SNCF Gares & Connexions publie les prélèvements de contrôle des teneurs en plomb mesurées dans l'espace public de la gare.



Ces mesures sont disponibles sur le site :  
<https://www.garesetconnexions.sncf/fr/actualites/rapports-resultats-mesures-concentration-plomb-gare-paris-saint-lazare>

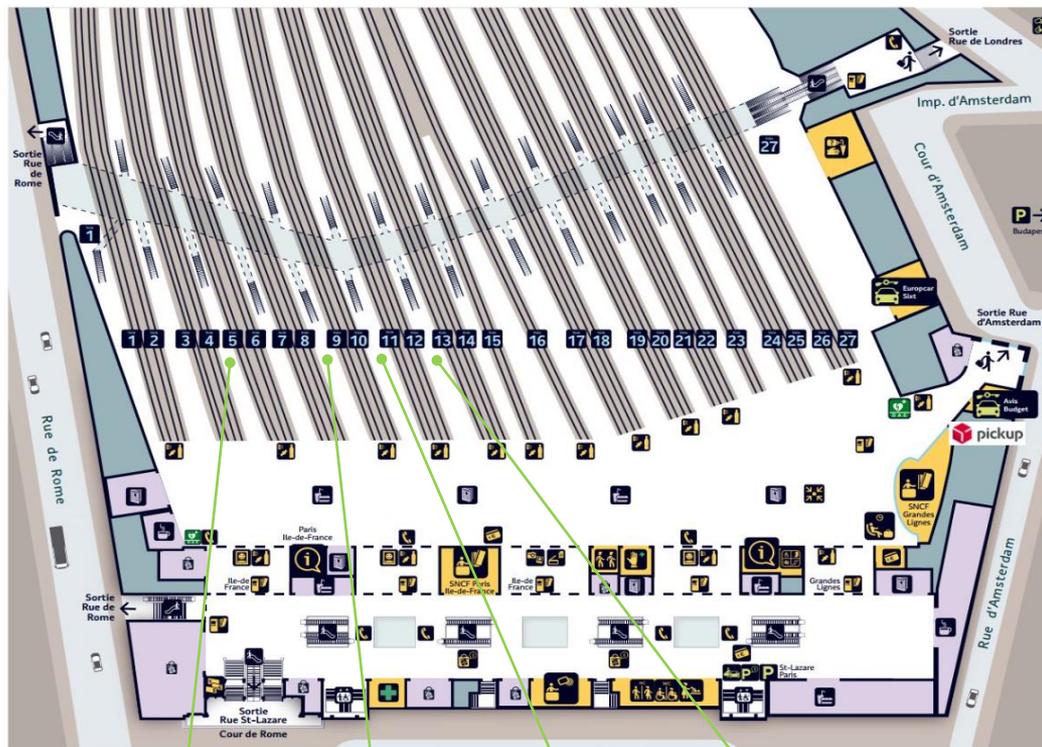
# Quais

## Revêtement des quais

Mesures initiales					Après nettoyage		
N° du prélèvement	Date du prélèvement	Prélèvement	Support du prélèvement	Résultat lingette (en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ )	N° du prélèvement	Date du prélèvement	Résultat lingette (en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ )
2294-22-LP	29/04/2025	Quai n°5 Voies 8/9	Revêtement bitumineux	3790,9	2294-24-LP	29/04/2025	754,9
00627566-P1	05/05/2025	Quai n°6 Voies 10/11	Revêtement bitumineux	816,8	627569-P1	06/05/2025	204,4
2294-26-LP	07/05/2025	Quai n°3 Voies 4/5	Revêtement bitumineux	1041	2294-28-LP	07/05/2025	121,6
627572-P1	12/05/2025	Quai n°8 Voies 14/15	Revêtement bitumineux	1651,6	627575-P1	13/05/2025	560,4

# Quais

## Revêtement des quais



2294-26-LP  
2294-28-LP

2294-22-LP  
2294-24-LP

627566-P1  
627569-P1

627572-P1  
627575-P1

# RAPPORT DE FIN D'INTERVENTION



## Résumé de l'opération

Niveau 1  Niveau 2  Niveau 3

**Nom Opération : Gare de Paris Saint-Lazare**

**N° : 3614-017**

**Travaux : Dépoussiérage, nettoyage et sécurisation du quai 5 voie 8/9**

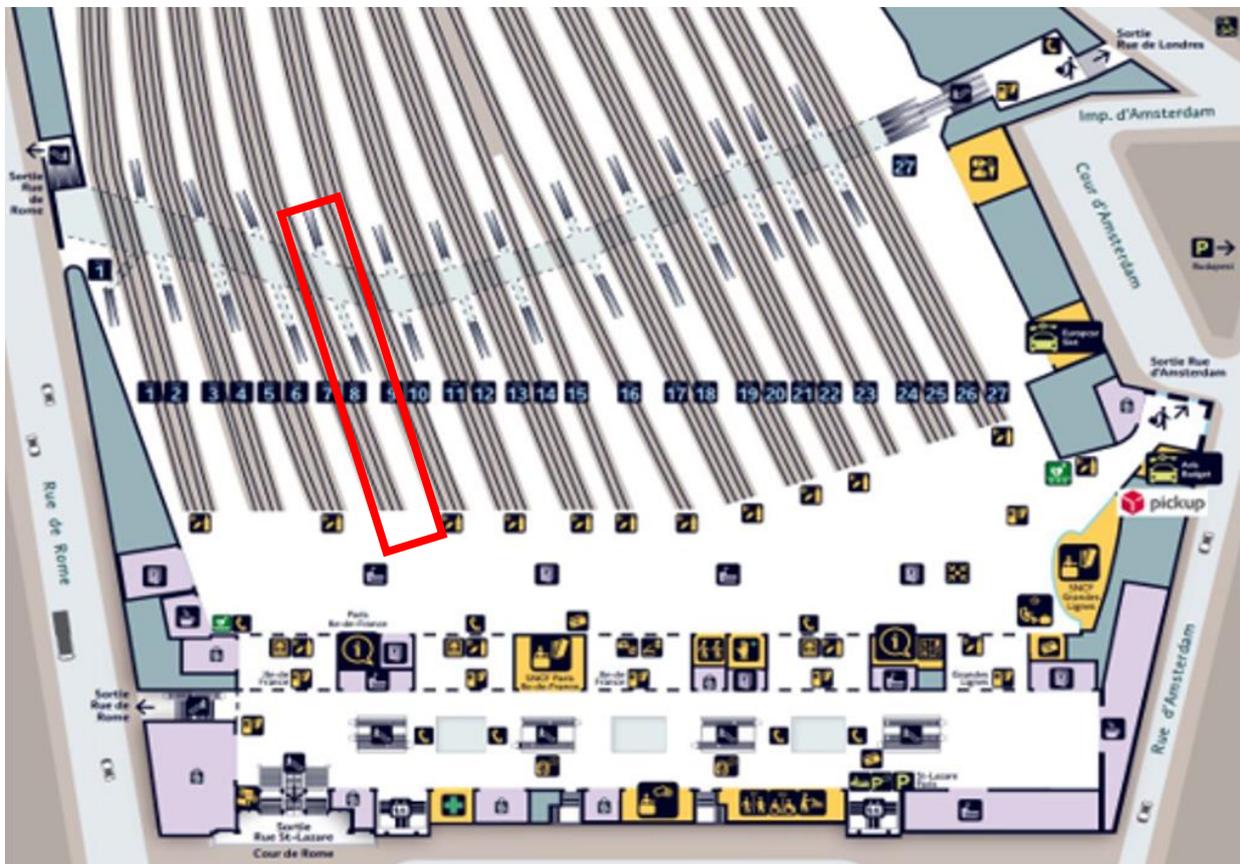
**Maître d'Ouvrage : SNCF Gares & Connexions – 16 avenue d'Ivry 75013  
PARIS**

## Adresse

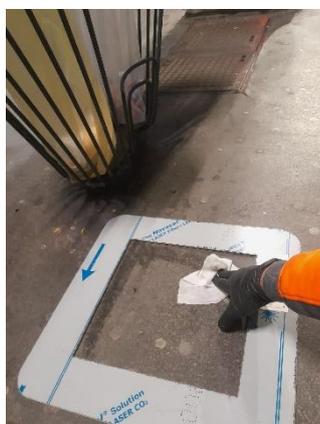
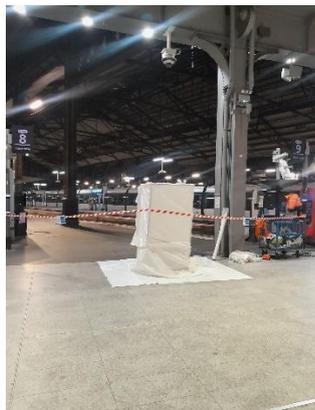
**GARE SAINT LAZARE – 13 rue d'Amsterdam 75008 PARIS**

Rédacteur	Visa Direction
Le : 01/05/2025	Le : 01/05/2025
VEUILLOT Franck Directeur travaux	VEUILLOT Franck Directeur travaux
Signature 	Signature 

## Localisation



### Photo avant / après



### Informations complémentaires

**QUAI N° 5**

**N° de voie : 8/9**

**Date d'intervention : 29/04/2025**

**Interlocuteur SNCF : Mr AUCHAT Guillaume**

### Commentaire(s) éventuel(s) :

**Aspiration complète du quai pour nettoyage des poussières de plomb.**

**Lingette Plomb : Etat initial N° R 2501605:**

**Sur le Quai : 3790 µg/m<sup>2</sup>**

**Lingette Plomb après intervention N° R 2501605:**

**Sur le Quai : 754 µg/m<sup>2</sup>**

RAPPORT D'ESSAI N° R 2501605

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

Nom client	MARTECH ENVIRONNEMENT	A l'attention de	M. MARZAQUI
Adresse client	11/13 avenue de la division Leclerc		
CP	Ville	94230 CACHAN	Nb d'échantillon
		2294 / Chantier WIG France 3614-17	2+2T
Dossier/ Chantier client	Gare ST LAZARE - 13 rue d'Amsterdam	Date de prélèvement	29/04/2025
	75008 PARIS		

Informations laboratoire

Affaire N°	A2501605	Fresnes, le	30/04/2025
		Date de réception	29/04/2025
		Date de fin d'analyse	30/04/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.  
Le résultat de la concentration surfacique exprimée en  $\mu\text{g}/\text{m}^2$  n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette			Concentration	
						$\mu\text{g}$			$\mu\text{g}/\text{L}$	
Témoin	-	-	-	$\text{m}^2$	20%	< 0,75	±	-	< 30	±
Remarque :										

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette			Concentration Surfacique	
						$\mu\text{g}$			$\mu\text{g}/\text{m}^2$	
E2512804	2294-22-LP	Avant travaux - 3614-17-002 Quai N°5 voie 8/9 milieu	0,1	$\text{m}^2$	20%	379,09	±	75,82	3790,9	± 758,2
Remarque :										
E2512805	2294-24-LP	Après travaux - 3614-17-004 Quai N°5 voie 8/9 milieu	0,1	$\text{m}^2$	20%	75,49	±	15,10	754,9	± 151,0
Remarque :										

Les échantillons porteurs de l'identification \*\* ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac  
La limite de quantification de la méthode est de 0,75  $\mu\text{g}$  de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente  
Information modifiée :

Explication sur la modification :




La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.  
Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.  
Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.  
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.  
Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engagent la responsabilité du laboratoire.



L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

**3D Rénovation**

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU  
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats  
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb  
Mesures ponctuelles**

**Quai n°6 V10/11**

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.  
Il comporte 3 pages + 1 page du rapport d'analyse 25ENV002302 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.  
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.  
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

**Numéro de rapport :** Rev1 -HI25040162/00627566

**Adresse du site :** Gare Saint Lazare  
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

**Date de prélèvement :** le 05/05/2025

**Préleveur :** SOAVE Bruno

Prélèvements lingettes réalisés le 05/05/2025

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
00627566-P1	niveau Quai	Quai n°6 - V10/11 juste avant les panneaux publicitaires côté Paris Au sol	13:05	Asphalte	0,1 m <sup>2</sup>	Avant nettoyage	816,8 $\mu\text{g}/\text{m}^2$

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>00627566-P1 - <b>816,8 <math>\mu\text{g}/\text{m}^2</math></b> Quai n°6 - V10/11 juste avant les panneaux publicitaires côté Paris</p> <p>Au sol</p> <p>Revêtement : Asphalte</p>

Malakoff, le 06/05/2025

Monsieur Emmanuel DESVILLES  
Responsable opérationnel



**ANNEXE – Méthode de prélèvement**

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m<sup>2</sup> :

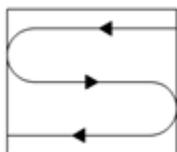


Figure 1 — Premier passage en S

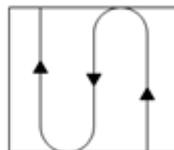


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m<sup>2</sup>, plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m<sup>2</sup>

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m<sup>2</sup> (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m<sup>2</sup>. Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m<sup>2</sup>.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

## RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002302-06052025-142125 du 06/05/2025 à 14:21

### ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002302  
N° échantillon FlashLab : 25ENV002302-001

Date de réception : 05/05/2025  
Date d'analyse : 06/05/2025

#### DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627566  
Référence prélèvement 00627566-P1  
Date de prélèvement Information non communiquée  
Nature du prélèvement Lingette  
Localisation Information non communiquée  
Adresse du site Information non communiquée  
Surface essuyée 0,100 m<sup>2</sup>

#### RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
<b>Plomb acido-soluble</b>	<b>81,7</b>	<b>µg/support</b>	

**Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 816,8 µg/m<sup>2</sup> (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)**

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m<sup>2</sup>. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

#### Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve  
Technicien de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

**3D Rénovation**

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU  
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats  
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb  
Mesures ponctuelles**

**Quai n°6 - Voies 10/11**

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.  
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 25ENV002314 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.  
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.  
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

**Numéro de rapport :** Rev1 -HI25040162/00627569

**Adresse du site :** Gare Saint Lazare  
13 Rue d'Amsterdam  
75009 PARIS

**Date de prélèvement :** le 06/05/2025

**Préleveur :** HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Prélèvements lingettes réalisés le 06/05/2025

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb
00627569-P1	quai	Quai 6 – voie 10 Au niveau du banc côté Paris Au sol	04:55	Revêtement bitumineux	0,1 m <sup>2</sup>	-	204,4 µg/m <sup>2</sup>

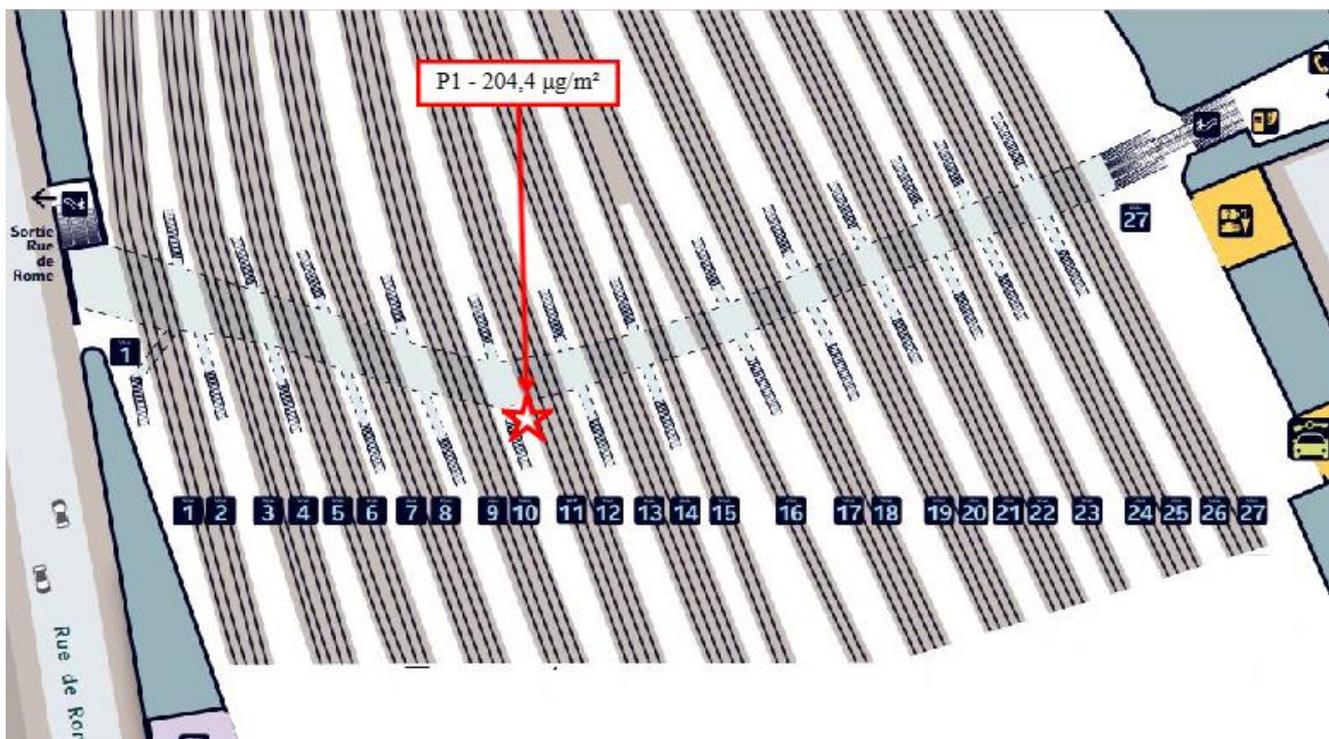


PHOTO	DESSCRIPTIF
	<p>00627569-P1 - <b>204,4 µg/m<sup>2</sup></b>                      Quai 6 - voie10                      Au niveau du banc - côté Paris                      Au sol</p> <p>Revêtement : Revêtement bitumineux</p>

Malakoff, le 07/05/2025

Monsieur Emmanuel DESVILLES  
 Responsable opérationnel

## ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m<sup>2</sup> :

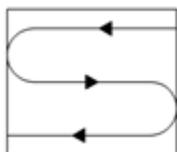


Figure 1 — Premier passage en S

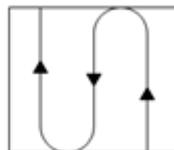


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m<sup>2</sup>, plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m<sup>2</sup>

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m<sup>2</sup> (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m<sup>2</sup>. Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m<sup>2</sup>.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

## RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002314-07052025-132216 du 07/05/2025 à 13:22

### ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002314  
N° échantillon FlashLab : 25ENV002314-001

Date de réception : 06/05/2025  
Date d'analyse : 07/05/2025

#### DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627569  
Référence prélèvement 00627569-P1  
Date de prélèvement Information non communiquée  
Nature du prélèvement Lingette  
Localisation Information non communiquée  
Adresse du site Information non communiquée  
Surface essuyée 0,100 m<sup>2</sup>

#### RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
<b>Plomb acido-soluble</b>	<b>20,4</b>	<b>µg/support</b>	

**Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 204,4 µg/m<sup>2</sup> (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)**

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m<sup>2</sup>. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

#### Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve  
Technicien de Laboratoire



# RAPPORT DE FIN D'INTERVENTION



## Résumé de l'opération

Niveau 1  Niveau 2  Niveau 3

**Nom Opération :** Gare de Paris Saint-Lazare

**N° :** 3614-018

**Travaux :** Dépoussiérage, nettoyage et sécurisation du quai 3 voie 4/5

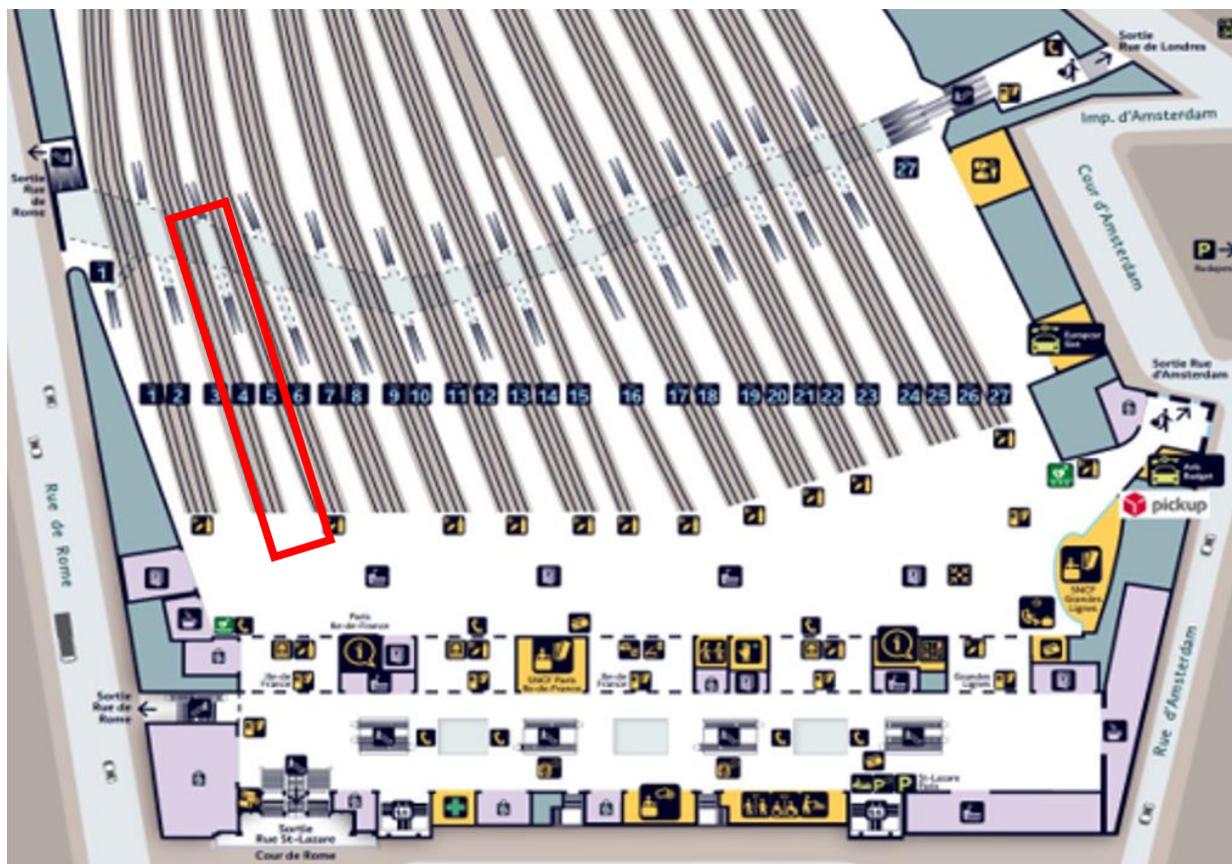
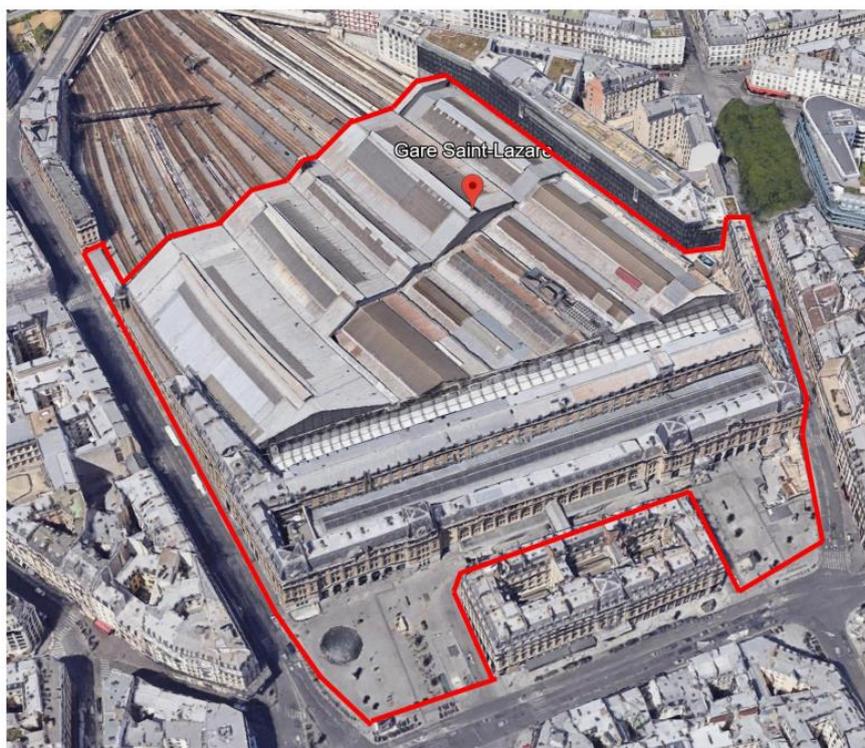
**Maître d'Ouvrage :** SNCF Gares & Connexions – 16 avenue d'Ivry 75013  
PARIS

## Adresse

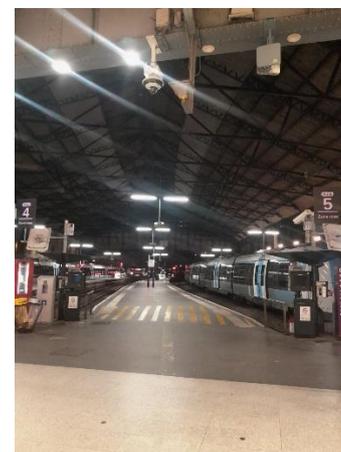
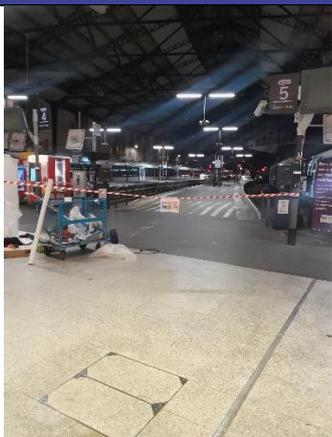
GARE SAINT LAZARE – 13 rue d'Amsterdam 75008 PARIS

Rédacteur	Visa Direction
Le : 12/05/2025	Le : 12/05/2025
VEUILLOT Franck Directeur travaux	VEUILLOT Franck Directeur travaux
Signature 	Signature 

## Localisation



### Photo avant / après



### Informations complémentaires

**QUAI N° 3**

**N° de voie : 4/5**

**Date d'intervention : 07/05/2025**

**Interlocuteur SNCF : Mr AUCHAT Guillaume**

### Commentaire(s) éventuel(s) :

**Aspiration complète du quai pour nettoyage des poussières de plomb.**

**Lingette Plomb : Etat initial N° R 2501710:**

**Sur le Quai : 1041 µg/m²**

**Lingette Plomb après intervention N° R 2501711:**

**Sur le Quai : 121 µg/m²**

RAPPORT D'ESSAI N° R 2501710

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

Nom client	MARTECH ENVIRONNEMENT	A l'attention de	M. MARZAQUI
Adresse client	11/13 avenue de la division Leclerc		
CP	Ville	94230 CACHAN	Nb d'échantillon
Dossier/ Chantier client	2294 - Gare ST LAZARE 13 rue d'Amsterdam 75008 PARIS	Date de prélèvement	1 + T 07/05/2025
	Dossier 3614-18		

Informations laboratoire

Affaire N°	A2501710	Fresnes, le	09/05/2025
		Date de réception	07/05/2025
		Date de fin d'analyse	09/05/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.  
Le résultat de la concentration surfacique exprimée en  $\mu\text{g}/\text{m}^2$  n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS

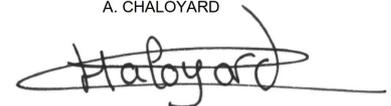
Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette			Concentration	
						$\mu\text{g}$			$\mu\text{g}/\text{L}$	
Témoin	2294-25-LP	Avant travaux - 3614-18-001 Témoin	-	$\text{m}^2$	20%	< 0,75	±	-	< 30	±
Remarque :										

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette			Concentration Surfacique	
						$\mu\text{g}$			$\mu\text{g}/\text{m}^2$	
E2513486	2294-26-LP	Avant travaux - 3614-18-002 Quai N°3 voie 4/5 Milieu - Ciment	0,1	$\text{m}^2$	20%	104,17	±	20,83	1041,7	± 208,4
Remarque :										

Les échantillons porteurs de l'identification \*\* ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac  
La limite de quantification de la méthode est de 0,75  $\mu\text{g}$  de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente  
Information modifiée :

Explication sur la modification :

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.  
Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.  
Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.  
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.  
Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engageant la responsabilité du laboratoire.

**RAPPORT D'ESSAI N° R 2501711**

**Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette**

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

**Informations client**

Nom client	MARTECH ENVIRONNEMENT	A l'attention de	M. MARZAQUI
Adresse client	11/13 avenue de la division Leclerc		
CP	Ville	94230 CACHAN	Nb d'échantillon
Dossier/ Chantier client	2294 - Gare ST LAZARE 13 rue d'Amsterdam 75008 PARIS	Date de prélèvement	1 + T 07/05/2025
	Dossier 3614-18		

**Informations laboratoire**

Affaire N°	A2501711	Fresnes, le	09/05/2025
		Date de réception	07/05/2025
		Date de fin d'analyse	09/05/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.

Le résultat de la concentration surfacique exprimée en  $\mu\text{g}/\text{m}^2$  n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

**RESULTATS**

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette		Concentration	
						$\mu\text{g}$		$\mu\text{g}/\text{L}$	
Témoin	2294-27-LP	Après travaux - 3614-18-003 Témoin	-	$\text{m}^2$	20%	< 0,75	± -	< 30	±
Remarque :									

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette		Concentration Surfacique	
						$\mu\text{g}$		$\mu\text{g}/\text{m}^2$	
E2513487	2294-28-LP	Après travaux - 3614-18-004 Quai N°3 voie 4/5 Milieu - Ciment	0,1	$\text{m}^2$	20%	12,16	± 2,43	121,6	± 24,4
Remarque :									

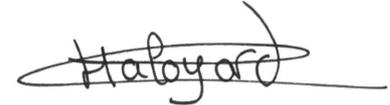
Les échantillons porteurs de l'identification \*\* ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac

La limite de quantification de la méthode est de 0,75  $\mu\text{g}$  de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

**Modifications apportées par rapport à la version précédente**

Information modifiée :

Explication sur la modification :

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.

Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.

Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engageant la responsabilité du laboratoire.



L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

**3D Rénovation**

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU  
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats  
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb  
Mesures ponctuelles**

**Quai n°8 - Voies 14/15**

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.  
Il comporte 4 pages + 1 pages du rapport d'analyse 25ENV002384 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.  
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.  
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

**Numéro de rapport :** Rev1 -HI25040162/00627572

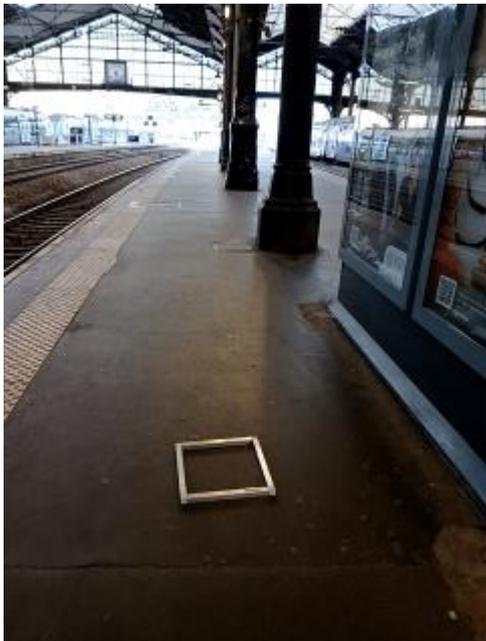
**Adresse du site :** Gare Saint Lazare  
13 Rue d'Amsterdam  
75009 PARIS

**Date de prélèvement :** le 12/05/2025

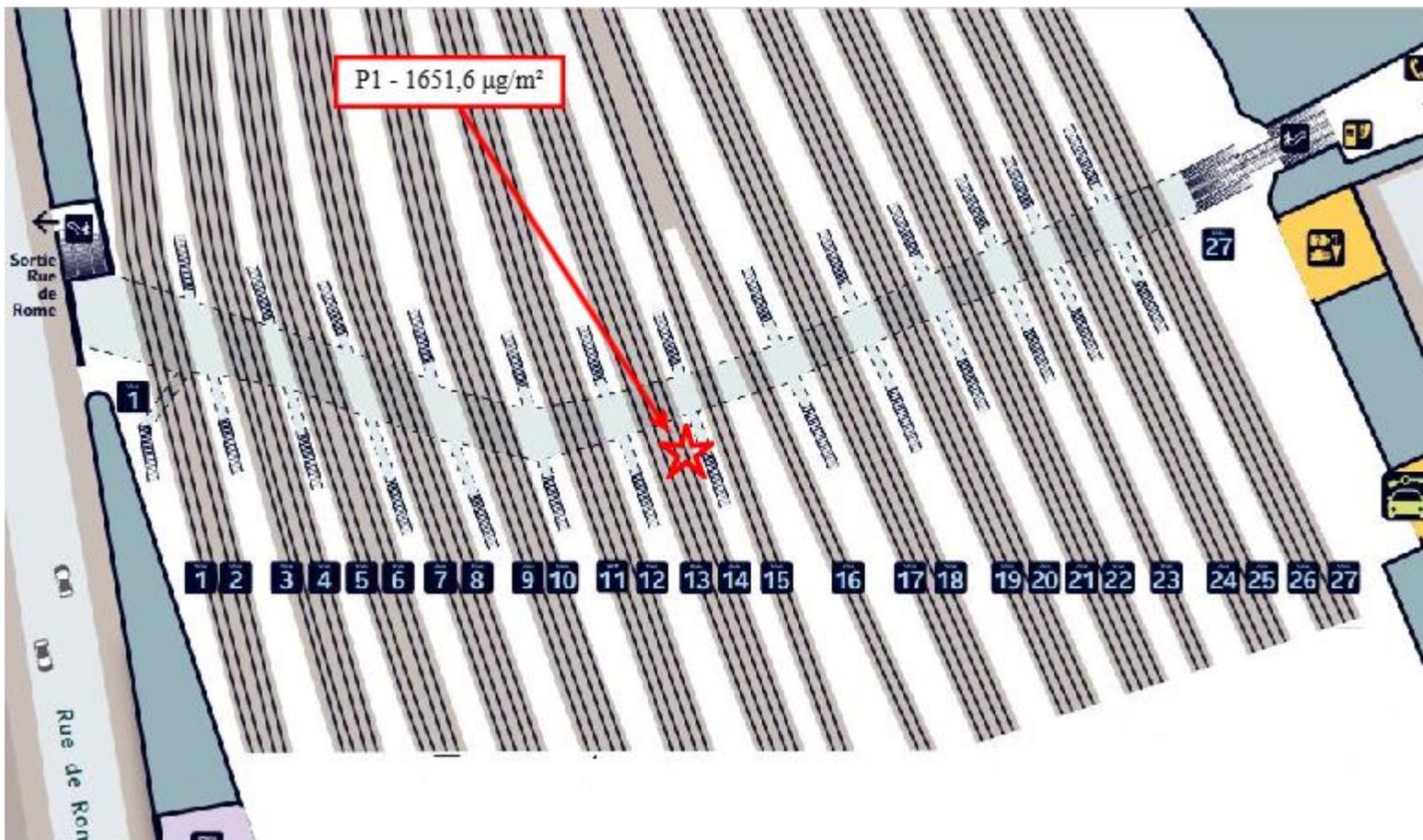
**Préleveur :** HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Prélèvements lingettes réalisés le 12/05/2025

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
00627572-P1	quai	Quai 8 Voie 14 Au niveau du panneau publicitaire Au sol	09:17	Revêtement bitumineux	0,1 m <sup>2</sup>	-	1 651,6 $\mu\text{g}/\text{m}^2$

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p align="center">00627572-P1 – <b>1 651,6 <math>\mu\text{g}/\text{m}^2</math></b></p> <p align="center">Quai 8 Voie 14 Au niveau du panneau publicitaire Au sol</p> <p align="center">Revêtement : Revêtement bitumineux</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 12/05/2025



Malakoff, le 14/05/2025  
Monsieur Emmanuel DESVILLES  
Responsable opérationnel

## ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m<sup>2</sup> :

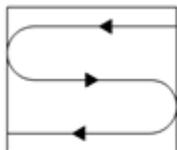


Figure 1 — Premier passage en S

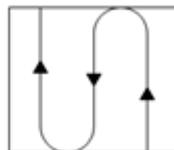


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m<sup>2</sup>, plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m<sup>2</sup>

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m<sup>2</sup> (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m<sup>2</sup>. Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m<sup>2</sup>.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

**RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002384-13052025-132234 du 13/05/2025 à 13:22**

**ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES**

N° dossier FlashLab : 25ENV002384 Date de réception : 13/05/2025  
N° échantillon FlashLab : 25ENV002384-001 Date d'analyse : 13/05/2025

**DONNEES CLIENTS**

Référence dossier HI25040162-00627572  
Référence prélèvement 00627572\_P1  
Date de prélèvement Information non communiquée  
Nature du prélèvement LINGETTES  
Localisation Information non communiquée  
Adresse du site Information non communiquée  
Surface essuyée 0,100 m<sup>2</sup>

**RESULTATS**

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
<b>Plomb acido-soluble</b>	<b>165</b>	<b>µg/support</b>	

**Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 1651,6 µg/m<sup>2</sup> (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)**

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m<sup>2</sup>. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

**Observation(s) :**  
Absence de témoin.

COMPERE Steve  
Technicien de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

**3D Rénovation**

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU  
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats  
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb  
Mesures ponctuelles**

**Quai n°8 - Voies 14/15**

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.  
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 25ENV002394 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.  
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.  
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

**Numéro de rapport :** Rev1 -HI25040162/00627575

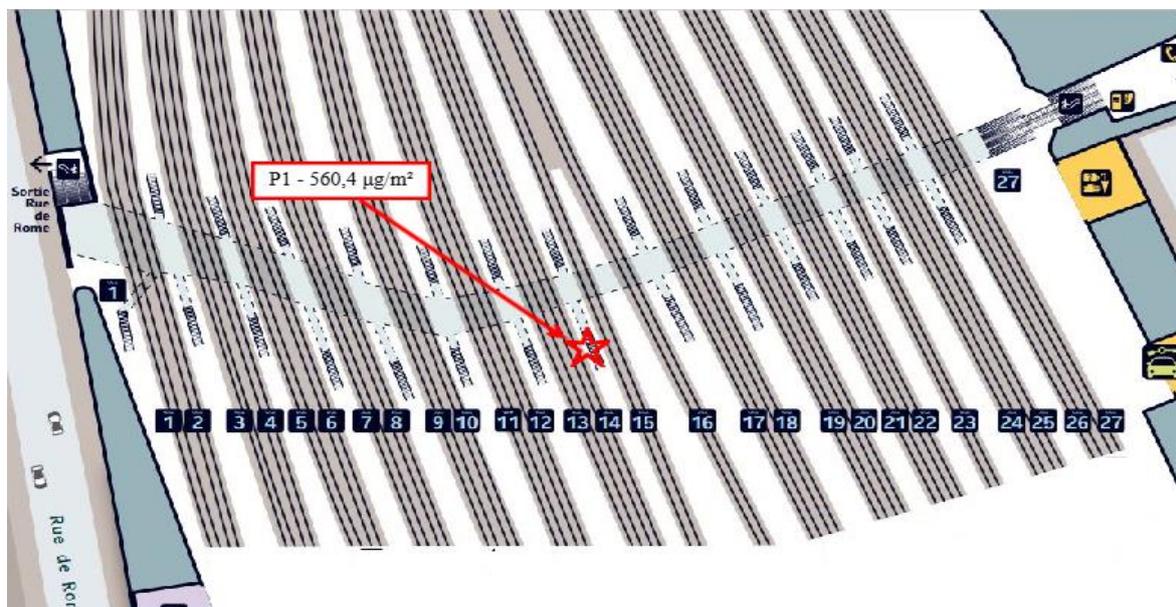
**Adresse du site :** Gare Saint Lazare  
13 Rue d'Amsterdam  
75009 PARIS

**Date de prélèvement :** le 13/05/2025

**Préleveur :** HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Prélèvements lingettes réalisés le 13/05/2025

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb
00627575-P1	quai	Voie 8 - quai 14 au niveau du panneau publicitaire au sol	04:56	Revêtement bitumineux	0,1 m <sup>2</sup>	-	560,4 µg/m <sup>2</sup>



PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>00627575-P1 - <b>560,4 µg/m<sup>2</sup></b> quai - Voie 8 - quai 14 au niveau du panneau publicitaire au sol</p> <p>Revêtement : Revêtement bitumineux</p>

Malakoff, le 14/05/2025

Monsieur Emmanuel DESVILLES  
Responsable opérationnel

## ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m<sup>2</sup> :

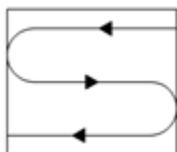


Figure 1 — Premier passage en S

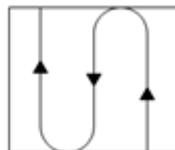


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m<sup>2</sup>, plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m<sup>2</sup>

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m<sup>2</sup> (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m<sup>2</sup>. Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m<sup>2</sup>.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

## RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002394-14052025-113910 du 14/05/2025 à 11:39

### ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002394  
N° échantillon FlashLab : 25ENV002394-001

Date de réception : 13/05/2025  
Date d'analyse : 14/05/2025

#### DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627575  
Référence prélèvement 00627575\_P1  
Date de prélèvement Information non communiquée  
Nature du prélèvement Lingette  
Localisation Témoin  
Adresse du site Information non communiquée  
Surface essuyée 0,100 m<sup>2</sup>

#### RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
<b>Plomb acido-soluble</b>	<b>56,0</b>	<b>µg/support</b>	

**Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 560,4 µg/m<sup>2</sup> (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)**

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m<sup>2</sup>. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

#### Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve  
Technicien de Laboratoire

